Octobre 2005 • n° 75

Vivre Pomponne

1er Prix

Laurent ANDRE
≈ Condé-Sainte-Libiaire

2ème Prix

Dominique DURAND
≈ Lagny-sur-Marne

Fête de la Marne

Concours photo, les lauréats

Articles pages 9 et 18

3ème Prix

Dominique DURAND
≈ Lagny-sur-Marne

Le Maire acteur de la Sécurité Routière

DOSSIER pages10 -11

Le mot du Maire	p 2
Le carnet	p 2
Comptes-rendus des Conseils Municipaux	p 3
Bibliothèque de Pomponne	p 3
Les tarifs municipaux 2005-2006	p 3
Liste électorale	p 4
Travaux : les réalisations et prévisions	p 4
Combien ça coûte ? L'énergie	p 5
Journée Prévention Routière	p 5
Assainissement	p 6
Réhabilitation des berges de Marne	p 6
L'Office du Tourisme de Marne-et-Gondoire	p 6
Syndicat Intercommunal de Transport	p 6
Plan Local de l'Habitat	p 6
La kermesse des écoles	p 7
La rentrée scolaire	p 7
Commémoration du 60ème anniversaire	p 8
Une entreprise à l'honneur : le garage ASG GOFFART	p 8
Noces de diamant à Pomponne	p 8
Les Feux de la St-Jean	p 9
La Fête de la Marne	p 9
DOSSIER Le Maire acteur de la Sécurité Routière	p 10-11
Quelques idées de sorties !	p 12
Manifestations à Pomponne	p 12
Une nouvelle entreprise	p 12
Recensement 2004 Pomponne	p 12
Le marathon de Marne-et-Gondoire	p 13
Quartiers en fête	p 13
Concours des maisons fleuries	p 13
Synthèse de l'eau 2004	p 14
L'Attestation de Sécurité Routière	p 14
SDIS	p 15
Rencontres pour l'emploi à Marne-la-Vallée	p 15
Tours de garde	p 15
Le Forum des Associations	p 16
Guide des associations	p 16
Une journée d'activités aux Farfadets	p 16
Amicale des Retraités	p 16
Nouvelle association	p 16
Tennis de table	p 16
S.P.H.P.	p 17
Arts et Loisirs	p 17
Taekwondo	p 17
Amicale Renault R16	p 18
Photo-Club Pomponnais	p 18
USP Section Football	p 19
Hameçon de Dampmart	p 19
Mission locale des Boucles de la Marne	p 19
Vie paroissiale	p 19

Vivre Pomponne,
Bulletin d'Informations municipales
tiré à 1500 ex.
Directeur de la Publication A. WERY
Rédacteur en chef G. FLEURY
Réalisation graphique :
Agence Génitif - Lagny -
Tél. 01 60 07 79 51
Régie publicitaire : Agence Capricorne
Tél. 01 60 07 50 60

La rentrée et ses chantiers...

La rentrée scolaire s'est passée dans de bonnes conditions. La nouvelle organisation au niveau des écoles maternelle et élémentaire a été dans l'ensemble bien acceptée. J'ai eu l'occasion de rencontrer le personnel enseignant ainsi que les parents qui m'ont fait part de leurs attentes et de leurs suggestions sans remettre en cause le principe de l'organisation. Bien sûr, quelques aménagements restent à faire pour encore améliorer son fonctionnement et ils sont en cours de réalisation. Je resterai sur ce point ouvert au dialogue ***sans perdre de vue l'objectif de sécurité pour nos enfants****. Je suis convaincu qu'avec la bonne volonté de tous nous l'atteindrons pleinement.*

Pendant la période estivale, notre Commune aurait dû voir se réaliser des travaux de réfection sur plusieurs voiries la RD 86, la RD 334 et la rue des Cornouillers, pour ne citer que les plus importants. Ces travaux ont pris du retard pour des raisons d'ordre technique et administratif. Ils restent d'actualité et devraient être réalisés avant la fin de l'année.

Il en va de même pour la réfection de certains chemins de la résidence des Cornouillers afin de faciliter les déplacements en particulier vers le groupe scolaire.

Les travaux d'extension du Centre de Loisirs avancent et déjà vous pouvez vous faire une idée de sa configuration future.

Par ailleurs, vous êtes nombreux à me signaler le caractère dangereux des chicanes situées sur la RD 334 entre la Mairie et le pont en X. Je suis donc intervenu, une nouvelle fois auprès du Conseil Général qui est maître d'ouvrage pour qu'il réétudie d'urgence un nouveau dispositif à la fois sécurisant pour les voitures et les riverains.

Sur le plan de l'animation de notre Commune, le forum des associations et les journées du patrimoine ont été les moments forts de septembre. Ces manifestations ont été marquées par l'intérêt soutenu et fidèle des Pomponnais pour leur vie associative et culturelle, et je m'en réjouis.

Je vous souhaite bonne lecture de ce nouveau numéro de " Vivre Pomponne".

Le Maire
Alain WERY

ETAT-CIVIL

Naissances
Nous souhaitons la bienvenue à :

Mélany COURTOIS	11 mai 2005
Maya PETIT	13 mai 2005
Clément LEQUESNE	16 mai 2005
Melissa LE PEURIEN	16 mai 2005
Jules DEMANGE	4 juin 2005
Luna DE FARIA	10 juin 2005
Gwendoline PAULO	29 juin 2005
Johan MARTIN	1er juillet 2005
Chloé CHABAILLÉ - TABOAS	5 juillet 2005
Alexane BLANCHET	17 juillet 2005
Léa LEFLOND	27 juillet 2005
Emma TARDIVONT	12 août 2005
Sarah DEKHLI	24 août 2005
Clémence HALLIDAY	1er septembre 2005

Décès
Nous regrettons la disparition de :

Odette LEFRANC veuve BERMOND
Henriette MASSÉ veuve BROYER
Jean GIOVANOZZI
Alain FRANCOIS
Judith RAYMOND épouse MALNOU

Mariages
Nous adressons tous nos vœux de bonheur à :

Stéphanie BAPTISTA et Stéphane BEAUDOIN
Marion MALFATTI et Nicolas HUET
Sandrine CAGNARD et Marc BITHU
Viviane de la FOURNIERE et Jean LANIER
Catherine HORVAIS et Didier FRENEL
Coralie GONTHIER et Olivier LUCAS
Loudmila SOUSLO et Yosef ROSEN
Sylvie SOHIER et Michel COYARD
Malika TERTRAIN et Patrice GIRLANDO
Marie-Agnès DESCOUX et Jean-François LEGRAND
Vaneide SANCHES GONCALVES et Vincent RAMISSE
Denise COLASSE et Roger MANAUT
Florence BEAUJOUAN et Vincent LEOPOLD

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30-12h et 14h-17h
Mercredi : 8h30-12h
Samedi : 9h-12h
Tél : 01.60.07.78.22
fax : 01.60.07.75.44
Courriel : mairie.pomponne@wanadoo.fr

Bibliothèque de Pomponne

La bibliothèque de Pomponne sera exceptionnellement fermée du lundi 24 octobre au samedi 29 octobre inclus.

Comptes-rendus succints des Conseils Municipaux

7 JUIN 2005

Date de convocation : **2 JUIN 2005**
Date d'affichage du compte-rendu succinct : **9 JUIN 2005**
Nombre de conseillers : En exercice : **23** - Présents : **13** - Votants : **21**

1.1/ MARCHE EXTENSION ET REHABILITATION DU CENTRE DE LOISIRS : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHE AVEC LES ENTREPRISES RETENUES

Vote : **POUR, à l'unanimité**.

Le Maire,
Alain WERY

31 MAI 2005

Date de convocation : **26 MAI 2005**
Date d'affichage du compte-rendu succinct : **7 JUIN 2005**
Nombre de conseillers : En exercice : **23** - Présents : **16** - Votants : **21** (sauf pour le point 1.3. : 20 votants)

1/ FINANCES

1.1. Tarif supplémentaire de journée pour mini-séjour été du Centre de Loisirs - vote : **DECIDE, à l'unanimité**, de fixer la participation supplémentaire à 7 € par jour et par enfant qui sera demandée aux familles dont les enfants partiront en camping dans le cadre des activités du Centre de Loisirs.

1.2. Compte de gestion du receveur 2004 – Commune - vote : **APPROUVE, à l'unanimité**, le Compte de Gestion 2004 de la commune tel que présenté par Monsieur le Trésorier Principal de Lagny, en tous points égal au Compte Administratif de la commune.

1.3. Compte administratif 2004 – Commune - vote : **APPROUVE, à l'unanimité**, le Compte Administratif 2004 de la commune qui, en tous points égal au Compte de Gestion du Receveur, s'établit ainsi :

SECTION	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT DE CLOTURE
Section d'Exploitation €	1 839 119,90 €	2 379 376,80 €	**540 256,90**
Section			

1.4. Affectation du résultat 2004 – Commune - vote : **DECIDE, à l'unanimité**, d'affecter l'excédent de clôture de la manière suivante :

- en section d'Investissement au compte 001 *"excédent d'investissement reporté"*, à savoir : 25 303,42 €
- en section d'Investissement au compte 1068 *"réserves"*, à savoir : 241 629,15 €
- en section d'Exploitation au compte 002 *"excédent de fonctionnement reporté"*, à savoir : 298 627,75 €

Les crédits seront inscrits au budget supplémentaire 2005.

1.5. Transfert des services assainissement à Marne-et-Gondoire - vote : **AUTORISE, à l'unanimité**, M. le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens meubles et immeubles à la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire pour l'exercice de la compétence assainissement, et tous documents afférents.

APPROUVE, à l'unanimité, les dispositions ci-dessus dans le cadre du transfert du service Assainissement de la Ville de Pomponne à la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire.

1.6. Budget supplémentaire 2005 – Commune - vote : **APPROUVE, à l'unanimité**, le Budget Supplémentaire 2005 de la commune.

1.7. Tarif de location des terrains à vocation de jardins potagers - **POINT ANNULE**.

2/ TRAVAUX

2.1. Déplacement arrêt de bus "Renaîssance"

Demande de subvention au S.T.I.F. et au Conseil Général - vote : **DECIDE, à l'unanimité** :

- d'accepter le projet présenté - d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération
- de confier la maîtrise d'œuvre à la D.D.E. de Seine et Marne – subdivision de Lagny-sur-Marne
- d'inscrire l'opération au budget de la commune - de demander une subvention au taux maximum au Syndicat des Transports d'Ile de France et au Conseil Régional
- d'assurer l'entretien et le bon fonctionnement des ouvrages objets de la présente décision.

Le Maire,
Alain WERY

Les procès-verbaux de séance du Conseil Municipal sont à votre disposition en Mairie.

Les tarifs municipaux 2005-2006
Applicable à compter du 3 novembre 2005

Restaurant scolaire :

Les tarifs du restaurant scolaire sont les suivants :

- 1er enfant : 3,36 €
- 2ème enfant : 2,93 €
- 3ème enfant et au-delà : 2,20 €

N'oubliez pas de venir en Mairie pour renouveler l'inscription.

Centre de Loisirs :

Les tarifs du Centre de Loisirs, calculés en fonction du nombre d'enfants dans la famille :

- garderie matin et soir : entre 2,18 € et 3,89 € par jour,
- mercredi et vacances scolaires : entre 5,68 € et 13,62 € par jour.

Le tarif pour les enfants hors commune (sauf quotient familial) devient le suivant :

- mercredi et vacances scolaires seulement : 13,62 € par jour.

Dès maintenant pensez à inscrire vos enfants au Centre de Loisirs pour les vacances de la Toussaint.

Liste électorale

Pensez à venir vous inscrire

L'article L.9. stipule que l'inscription sur les listes électorales est OBLIGATOIRE.
Les demandes d'inscription sont recevables à la mairie pendant toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus.

Toute inscription est subordonnée à une demande prenant effet à compter du 1er mars de l'année suivante.

Pour être inscrit, deux conditions sont nécessaires :

1) avoir la qualité d'électeur
(tous les Français et Françaises, majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi),

2) avoir une attache avec la commune, soit :
- le domicile réel (le mari et la femme peuvent avoir un domicile distinct)
- la résidence (elle doit être de six mois au moins)
- **la qualité de contribuable** (les enfants ne peuvent se prévaloir de la qualité de contribuable de leurs parents pour demander leur inscription)

Les intéressés doivent se présenter eux-mêmes, (sauf cas très spécifiques – se renseigner en mairie) munis d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile (facture E.D.F., quittance de loyer...) datant de moins de 3 mois.

Les jeunes gens et jeunes filles demeurant chez leurs parents, doivent fournir en plus des pièces ci-dessus mentionnées : une attestation sur l'honneur de l'un des parents certifiant que le jeune demeure bien chez eux plus tout document justificatif de cette adresse (carte Sécurité Sociale - carte Etudiant - R.I.B. etc.) au nom du jeune.
L'âge de la majorité étant fixé à 18 ans, doivent en conséquence se faire inscrire, **AVANT LE 31 DECEMBRE 2005**, les jeunes qui ont atteint ou atteindront cet âge **AU PLUS TARD LE 28 FEVRIER 2006**.

Il est rappelé aux électeurs déjà inscrits qu'ils doivent signaler IMPERATIVEMENT au Service Elections tout changement d'adresse ou de nom intervenu depuis leur inscription.

Travaux

Les réalisations

Groupe scolaire (maître d'ouvrage : Commune)

- accueil des élèves :

- Remplacement des châssis simple vitrage par des éléments PVC blanc double vitrage dans les classes de maternelle,
- Remplacement des éléments de porte d'accès du bâtiment en profilé aluminium,
- Mise en peinture de 2 classes de maternelle et une classe, plus le hall supérieur en primaire,

Stade agrandissement du vestiaire et mise en conformité

- Peinture des murs extérieurs de la maternelle,
- Remise en état des blocs sanitaires des écoles maternelles et élémentaires,
- Pose d'un portail de séparation entre les cours des grands et des petits,
- Installation de 3 bancs en maternelle,
- Pose de panneaux de localisation des écoles, maternelle et élémentaire, etc.

- sécurité :

- Extension de la mise sous alarme des parties communes de l'école élémentaire,
- Installation d'un interphone avec gâches électriques sur portails d'accès extérieurs des écoles maternelle et élémentaire,
- Pose de barres anti-panique au droit des sorties de secours avec serrures extérieures,
- Réfection de l'accès à l'école primaire,
- Aménagement de zones de stationnement-minute par traçage au sol au droit des établissements,
- Pose de panneaux de signalisation.

Réfection de la chaussée, rue Beauséjour

Les nouveaux chassis PVC

Prévisions
Essentiellement liés à la réalisation du programme de la deuxième année du Contrat triennal
- **RD 86** (maître d'ouvrage : Commune)
- **RD 334** (maître d'ouvrage : Commune)
- **Rue des Cornouillers** (maître d'ouvrage : Commune)
- **Chemins des Cornouillers** (maître d'ouvrage : Commune)
- **Assainissement rue des Cornouillers** (maître d'ouvrage : Marne-et-Gondoire)

Voirie

- Réfection de la chaussée de l'impasse Beauséjour (maître d'ouvrage : Commune)
- Réalisation d'une antenne assainissement dans le haut de la route de Bordeaux (maître d'ouvrage : Marne-et-Gondoire)

Centre de Loisirs
(maître d'ouvrage : Commune)
Démarrage de la réalisation du gros œuvre de l'extension.

Centre de Loisirs : pose des prédalles

Combien ça coûte ?

L'énergie

La hausse constante de l'énergie liée au renchérissement du prix du pétrole touche les collectivités territoriales qui en sont grandes consommatrices. Elles doivent assurer le fonctionnement dans des conditions de confort optimal des différents services et prestations offerts à leurs concitoyens (chauffage, éclairage, véhicules). Pomponne n'échappe pas à cette règle et Vivre Pomponne a souhaité faire connaître à ses lecteurs ce que représente ce poste de dépenses.

En 2004, le montant est de 99 751 € dont :

- Electricité-Gaz 92 478 €
- Carburants 7 273 €

Cette situation qui devrait perdurer, voire s'accentuer, a conduit la Municipalité à rechercher tous les moyens visant à faire des économies dans ce domaine, à savoir :

- pour l'éclairage : modernisation progressive des armoires électriques, utilisation d'ampoules basse consommation, réalisation actuelle d'un diagnostic sur l'éclairage public de Pomponne, qui servira de fil conducteur à toutes les mesures ultérieures visant à améliorer l'éclairage tout en diminuant la consommation,

- pour le chauffage : modération de la température, installation de dispositifs de régulation, remplacement des baies et fenêtres anciennes par des châssis avec double vitrage, installation de robinets thermostatiques, contrôle des chaudières, etc.

- pour les carburants : limitation de l'utilisation des véhicules communaux.

Pour 2005, et compte tenu des mesures sus-visées, la facture devrait être équivalente à 2004.

Une grande partie des locaux concernés étant ouverte au public, ces mesures ne peuvent être efficaces qu'avec la contribution de tous les utilisateurs.

Ensemble maîtrisons notre consommation d'énergie !

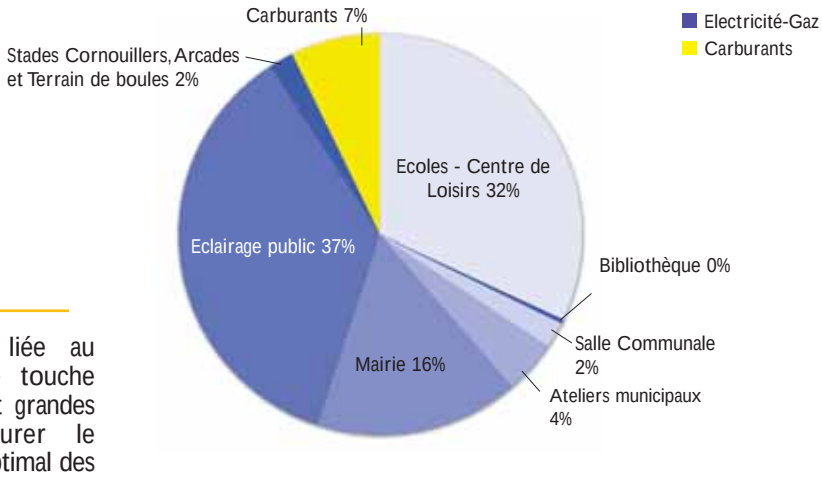

Journée Prévention Routière

Challenge Départemental à Pomponne le 22 juin

La municipalité de Pomponne a placé cette journée sous le signe de la SECURITE ROUTIERE. Différentes actions furent menées avec le concours de :

- La Prévention Routière
- La Police Nationale représentée par le commissariat de Lagny-sur-Marne
- La Police Municipale de Lagny-sur-Marne
- La CRS autoroutière Est Ile-de-France
- La Police Municipale de Pomponne et de Lagny
- L'association "Les Casques d'Argent" des Pompiers de Paris
- La société de HLM la Sablière

Elles se déroulèrent en 3 étapes :

- La finale départementale, destinée aux élèves des classes de CM2 se déroula sur le stade des Arcades, 37 villes y étaient représentées, tous les participants reçurent des cadeaux et comme Pomponne avait l'honneur d'accueillir cette finale, Monsieur le Maire remis au vainqueur Charles MOCELLIN de l'école DELAMBRE de Chelles, un prix spécial. Les représentants de Pomponne, Alexis DESVOY et Lou HOAIR se classèrent respectivement 26e et 31e.

Epreuves au Stade des Arcades

- Un contrôle dans les rues de Pomponne, par la brigade routière de la Police Nationale dont voici le constat :

▲ secteur Pomponnette, 30 minutes de contrôle, 3 infractions (non respect de la zone 30)

▲ secteur parking Chabanneaux, 20 minutes de contrôle, 4 infractions (2 non respect de la zone 30, 1 refus de priorité...)

▲ secteur Berthelot, 40 minutes de contrôle, 2 infractions (non respect de la zone 30)

▲ RD334 : 1h30 de contrôle, 30 infractions (non respect du 30km/h, dépassement dangereux, etc.)

Toutes les infractions sur la vitesse ont fait l'objet d'un avertissement (4 pouvaient entraîner la rétention du permis de conduire), un poids lourd a été sanctionné.

- Des tests pour les jeunes utilisateurs de deux roues motorisés, sur le parking des HLM de la rue de Paris, avec contrôle de leurs engins sous l'œil vigilant des polices municipales et des fonctionnaires de la CRS autoroutière Est Ile-de-France. Certains s'avérèrent un peu bruyants au regard des normes....

Le Maire derrière les "jumelles"

Remise des prix

Les jeunes propriétaires utilisèrent ensuite leurs engins sur une piste spécialement aménagée sur le parking des HLM sous la houlette des "Casques d'Argent". Les premiers exercices furent difficiles, mais au fil du temps et des conseils, les jeunes améliorèrent leur conduite. C'était l'objectif de cette opération.

La journée se termina par un pot de l'amitié en présence des responsables de la Police Nationale, de la Gendarmerie, des CRS, des élus, des polices municipales et du Président de la Prévention Routière.

Assainissement

Mode d'emploi

Depuis cette année, Marne-et-Gondoire assume la compétence "Assainissement" en lieu et place des 13 communes adhérentes, lesquelles lui ont transférées leurs budgets d'assainissement (fonctionnement et investissement), ainsi que leurs contrats d'affermage.

Pomponne n'a donc plus de compétence dans ce domaine que ce soit pour les travaux neufs, l'entretien ou les interventions d'urgence. Pour toute question relative à ce sujet (branchement nouveau, conformité dans le cadre d'une vente, tampon bruyant sur voirie, etc.) **vous devez joindre le service compétent de Marne-et-Gondoire au 01.60.31.19.59.**

En cas d'urgence, vous pouvez également contacter le "fermier", en l'occurrence la S.F.D.E. dont le numéro figure sur votre facture d'eau.

Néanmoins et à titre transitoire, si vous rencontrez des difficultés, les services communaux peuvent vous conseiller et assurer le relais avec Marne-et-Gondoire.

L'Office du Tourisme de Marne-et-Gondoire

Notre Office du Tourisme vient d'obtenir une distinction fort honorable, en recevant sa 2ème étoile. Cette distinction est nationale.

Dans un prochain VP nous vous présenterons dans le détail ce maillon du tissu associatif dont la vocation première est de faire connaître notre région ainsi que de valoriser notre environnement.

Transports

Syndicat Intercommunal de Transport (S.I.T.)

Suite à la démission fin 2004, de l'ensemble des délégués au Syndicat de Transports, pour protester contre le non accompagnement financier du développement du réseau de transport des secteurs III et IV de Marne-la-Vallée, le Préfet de Seine-et-Marne a fait réaliser un audit du Syndicat pour dégager des solutions et sortir de la crise.

Ces solutions doivent maintenant être mises en œuvre avec les principales parties prenantes au dossier (entreprise, Région, STIF, Eurodisney, Etat).

Pour engager ces négociations le conseil et le bureau du Syndicat doivent être recomposés.

Marne-et-Gondoire représentant 55 % de la population concernée dispose de 17 sièges sur les 49, chaque commune étant représentée par au moins un délégué titulaire et un suppléant. Pour Pomponne, ont été désignés par le Conseil Communautaire lors de la séance du 26 septembre, Danielle LEPOITEVIN délégué titulaire et Jean-Michel BINET délégué suppléant.
Affaire à suivre.

Les comptes-rendus des Conseils Communautaires sont à consulter en Mairie ou sur le site de Marne-et-Gondoire *www.MarneetGondoire.fr*

Réhabilitation des berges de Marne

Le dossier de réhabilitation des berges de Marne de Pomponne devrait être inscrit au Schéma directeur des liaisons douces de Marne-et-Gondoire au mois d'octobre prochain.
S'appuyant sur l'étude réalisée par le Conseil Général dans le cadre des compensions liées au passage de la LGV-Est, la première phase des travaux pourrait être engagée courant 2006.
Affaire à suivre.

Séance d'un bureau communautaire de Marne-et-Gondoire sur la péniche DAMAMI

Plan Local de l'Habitat

Marne-et-Gondoire a engagé, dans le cadre de ses compétences, l'étude d'un Plan Local de l'Habitat (P.L.H.) au niveau du territoire de la Communauté d'Agglomération.

Le P.L.H. prévu par la loi S.R.U. a pour objet de renforcer la vision sociale de l'habitat et notamment permettre aux collectivités de tendre vers les 20 % de logements sociaux définis par la loi.

L'objectif de cette étude est de mener une réflexion en commun pour définir les types de logements adaptés au territoire, en fonction des différentes classes d'âge et catégories socio-économiques, tout en veillant à respecter le quota de 20 % de logements sociaux dans les programmes à venir.

Actuellement le pourcentage de logements sociaux se situe autour de 17-18 % sur le territoire de la Communauté d'Agglomération avec toutefois des écarts très importants entre les communes. Pour rappel, Pomponne a un taux de logements sociaux d'environ 25 %.

La loi de décentralisation prévoit les moyens pour mettre en œuvre cette politique logement mais à condition qu'un P.L.H. soit approuvé par l'Etat.

Le P.L.H. est donc un outil de négociation avec l'Etat et de répartition du logement social à l'échelle plus large de la Communauté d'Agglomération.

Marne-et-Gondoire peut ainsi préempter des terrains, à la demande des communes, sur des zones où il existe des projets immobiliers, et obtenir des promoteurs la réalisation de la quote-part de logements sociaux ou aidés. Le P.L.H. devrait être achevé pour le début 2006.

Vivre Pomponne vous tiendra informés de l'évolution de ce dossier.

Une après-midi au château de Chaâlis

La kermesse des écoles

Cette année, c'était trop bien !

"J'ai encore passé une superbe journée à la kermesse des écoles de Pomponne. Le matin, j'ai été une des premières sur les stands car j'avais repéré plusieurs lots et il me fallait pas mal de points pour les gagner. Heureusement que le défi aux dés m'a porté chance.

Entre deux parties, je suis allée voir les spectacles proposés par la maternelle : c'était top percutant. Les p'tits, ils étaient vraiment trop bons dans cette ambiance africaine. Les nombreux explorateurs venus pour les photographier n'ont pas manqué de les applaudir. De retour à la pêche à la ligne, après une belle prise, et hop, je me suis retrouvée avec une barquette de frites délicieuses et un jus de fruit dans les mains.

Comme tous les ans, une assistance nombreuse...

Le temps de digérer en écoutant des musiques de film, je me suis préparée pour monter les marches du festival du cinéma de l'école primaire. C'était géant, comme à Cannes mais avec une ambiance beaucoup plus chaleureuse. Avec tous les autres élèves, nous étions devenus les stars d'une après-midi. Toutes les séances ont affiché complet mais aucun spectateur ne s'est vu refusé l'entrée et les critiques ont été unanimes à souligner la qualité des films proposés.

Encore un dernier jeu pendant les résultats des fléchettes, du pèse-cochon et de Monsieur Cinéma et je me suis vite rapprochée du tirage de la méga tombola. Je n'ai pas gagné mais cette journée à elle seule vaut bien les trois gros lots réunis. Et ce n'est pas les grandes personnes qui me contrediront car comme moi, elles se sont drôlement bien amusées. Je suis sûre de les revoir l'année prochaine car cette kermesse, c'est trop de la balle !"

Une élève des écoles de Pomponne

La rentrée scolaire

Une mobilisation réussie

Le 2 septembre par une matinée légèrement brumeuse avec un soleil qui hésitait à percer, des enfants et leurs parents convergeaient vers l'école en silence.

Cette année l'accueil s'est fait selon les deux entrées distinctes suite à la clôture de l'ensemble du groupe scolaire et la restructuration des accès indiqués par des pancartes réalisées par les enfants du Centre de Loisirs.

Les enseignants ont acceuilli parents et enfants à l'entrée de chaque école.
Rentrée entre rires et pleurs à l'école maternelle.

Rentrée studieuse à l'école élémentaire où le traditionnel appel des enfants marquait le véritable début de la nouvelle année scolaire.

Les effectifs de la rentrée

Ecole élémentaire : 178 élèves

Directrice	Madame TRUFFIER	
● CP/CE1	Monsieur COULAMY	22 élèves
● CP	Madame BORNET	24 élèves
● CE1	Monsieur TURCK	25 élèves

● CE2/CM1	Madame LIMOUSIN	26 élèves
● CE2	Monsieur GUITOT	29 élèves
● CM1/CM2	Monsieur TIBEAU	26 élèves
● CM1/CM2	Madame TRUFFIER	26 élèves

Ecole maternelle : 112 élèves

Directrice	Mademoiselle CORNETI	
● Petits	Mademoiselle CORNETI	28 élèves
● Petits/moyens	Madame GOYARD	28 élèves
● Moyens/grands		
Madame LE CHANOINE/MAISON		28 élèves
● Grands	Madame LEBRE	28 élèves

Ets GRANIER G.

COUVERTURE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

NEUF et RÉNOVATION
Dépannages et entretien

PGN Confort

3, rue Louis Martin
77400 THORIGNY-sur-MARNE

Tél. 01 64 30 14 34

Consultez notre site : www.granier-g.com

INTERMARCHÉ

A THORIGNY
POUR MIEUX VOUS SERVIR

GAZ - ESSENCE 24/24 - STATION LAVAGE
DISTRIBUTEUR BILLET - PHOTO CABINE
Ouvert du Lundi matin au Dimanche midi
195, RUE DE CLAYE - Tél.01 60 07 56 15

GAZ - DISTRIBUTEUR BILLET
Ouvert du Lundi matin au Samedi soir
3, RUE POINCARE - Tél.01 64 30 53 30

60ème anniversaire

Commémoration de l'appel du 18 Juin 1940

Il y a soixante ans se terminait la Deuxième Guerre mondiale. Tous nous avons connu un parent, un ami qui y participa pour défendre notre patrie, nos libertés. Tous n'en sont pas revenus. Mais le début de cette guerre tournait au désastre pour la France jusqu'à ce qu'un homme, le Général De Gaulle, s'exprime le 18 juin 1940 sur les ondes de la BBC et redonne l'espoir à une partie de la population. C'est ce que l'histoire dénomme : l'Appel du 18 juin, qui d'ailleurs dans le chaos ambiant fut entendu par bien peu de Français.

Défilé commémoratif au niveau de la rue de Marne

Un cours d'histoire en plein air

Ce texte contenait en substance une vision de ce que seraient les moyens qui viendraient à bout de l'Allemagne nazie.

En ce 60e anniversaire, des associations d'anciens combattants, des villes, des collectionneurs de véhicules, costumes, et d'armes de cette époque ont organisé en commun une exposition commémorative à Thorigny. Des rencontres entre anciens combattants et écoliers permirent à ces derniers de découvrir les grandes lignes de notre Histoire. Ainsi fut rendu hommage à un événement fondamental pour la suite des événements qui devaient conduire la France à la table des vainqueurs.

Cette journée se termina par un imposant défilé commémoratif qui emprunta nos rues. La dépose d'une gerbe au Monument aux Morts de Thorigny en mémoire à nos morts et disparus au combat clôtura cette journée.

Une entreprise à l'honneur

Le garage ASG GOFFART

Le garage situé près de la gare Lagny-Thorigny est une affaire familiale tenue par Monsieur et Madame GOFFART depuis septembre 1999 avec plus de 20 ans d'expérience à leur compte.

On y trouve un garage toutes marques, autant en atelier mécanique qu'en atelier carrosserie-peinture. Sur demande, un véhicule est prêté gracieusement aux clients pendant le temps des réparations.

Au garage GOFFART, on y vient en toute confiance. Le professionnalisme et la disponibilité à l'égard du client sont les règles de la Maison.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30.

Tél 01.60.07.11.22

Noces de diamant à Pomponne

Le 14 septembre 1945, Monsieur et Madame LEMANT se disaient "oui" à la mairie de Montpellier. Le 17 septembre dernier, ils renouvelaient 60 ans après dans la maison communale de Pomponne leur engagement de mariage devant Monsieur le Maire, entourés de leur nombreuse famille et de leurs amis.

60 ans de mariage, plus d'un demi-siècle de vie commune pendant laquelle ils ont donné le jour à 12 enfants, 6 filles et 6 garçons. 30 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants naquirent de leurs unions.

Monsieur et Madame LEMANT habitent à Pomponne depuis 1955. Ils y sont connus et appréciés. Au fil des ans, ils ont participé aux nombreuses activités de la Commune et pour cela qu'ils en soient remerciés.

Leur dynamisme, leur bonne humeur, leur connaissance de notre village et de ses habitants restent précieux à nos yeux ainsi qu'à tous ceux nombreux qui sont venus fêter cet exceptionnel événement.

"Vivre Pomponne" ainsi que la Municipalité souhaitent à Monsieur et Madame LEMANT encore de longues années de bonheur.

Les Feux de la St-Jean

Un rendez-vous populaire

Fort peu de Pomponnais oublièrent ce rendez-vous traditionnel. Nous nous retrouvons ainsi depuis près de 20 ans. Nous fûmes plus de 500 à rire, écouter de la musique, encourager les jeunes qui participaient à divers jeux. Vers 22h30, les flambeaux offerts par le Comité des Fêtes furent allumés et nous suivîmes les Majorettes de Thorigny pour une promenade dans les rues des Cornouillers. Le circuit était sécurisé par nos amis les fonctionnaires de l'unité autoroutière Est Ile-de-France de la CRS 4.

L'embrasement final

Les Majorettes de Thorigny

Au retour un immense feu de joie clôtura la soirée, puis par petits groupes, chacun rentra chez soi pendant que le Comité des fêtes rangeait le matériel, jusque vers 4h du matin. Votre présence massive fut le meilleur remerciement que nous pouvions leur communiquer.

La Fête de la Marne

Une édition en demi-teinte

La Fête de la Marne a mobilisé cette année l'ensemble des communes bordant la Marne de Dampmart à Torcy. Pour Pomponne elle s'est étalée sur une semaine avec son point d'orgue le 26 juin. Pour notre Commune, le thème principal reste l'environnement et la découverte de ce qui fait le charme de nos bords de Marne. L'affluence a été limitée. Plusieurs raisons à cela : les week-ends de fin juin sont chargés en événements familiaux limitent la disponibilité des pomponnais, les villes voisines constituaient sur le même sujet des points d'attraction forts du fait d'infrastructures et de moyens plus importants. Mais l'essentiel n'est-il pas de faire connaître la Marne ?

L'exposition sur l'environnement de la Marne, quai Bizeau

Animation guinguette

Retour sur les moments forts d'une semaine sous le signe de l'eau.

- Lancement de la Fête par les élus avec la présence de Vincent EBLE président du Conseil Général
- Croisière sur DAMAMI des enfants du Centre de Loisirs et de l'Amicale des Retraités,
- Animation et Stand sur l'environnement quai Bizeau,
- Croisières au départ de Pomponne sur la DAMAMI et sur les bateaux pneumatiques de la Police et du Club Terre Neuve Sportif.

Lancement de le fête de la Marne avec Vincent EBLE, Président du Conseil Général

La DAMAMI devant le quai Bizeau en route pour Vaires

Le Maire acteur de

La route reste un espace ouvert à tous (piétons, cyclistes, conducteurs de véhicules motorisés…) et un lieu pour les riverains, les activités commerciales et les échanges. Un sentiment d'insécurité, justifié ou non, amène souvent les piétons ou les cyclistes à déserter la rue. L'agglomération abandonne de fait une partie de sa voirie avec la vie sociale qui y est attachée. La Commune doit donc choisir entre route et rue.
Ce dossier a pour objet de montrer de façon non exhaustive, vu la complexité du sujet, le cadre et les moyens qui s'offrent au Maire pour "rééquilibrer" la rue.

Les moyens départementaux de la sécurité routière

Placée sous la responsabilité du Préfet, elle dispose de quatre outils : le Document Général d'Orientations, le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, le programme REAGIR et le programme Label Vie.

Les collectivités locales sont concernées par au moins deux d'entre eux :

- Le Document Général d'Orientations (DGO) permet à l'Etat, au Conseil Général, aux principales communes et groupements de communes, dans le cadre d'une démarche partenariale de définir et d'afficher les axes de la politique de sécurité routière qu'ils mettront en œuvre, ensemble ou de façon individuelle sur une période de cinq ans (2004 - 2008). La mise en oeuvre de cette politique se fait dans le cadre des plans départementaux d'actions de Sécurité Routière.

- Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) est élaboré chaque année. Il permet d'afficher l'ensemble des actions menées dans le département. C'est un outil de concertation et de coordination des projets des différents acteurs. Cette concertation, le pilotage de l'élaboration du PDASR et l'évaluation des résultats sont désormais du ressort du Conseil Départemental de Prévention. Le PDASR comporte trois grands domaines d'intervention :
  1- les infrastructures routières,
  2- l'éducation, la formation, la prévention, la communication,
  3- le contrôle et les sanctions.
  Des crédits sont mis à disposition des préfets pour le financement des actions qu'ils proposent et pour soutenir certaines actions des partenaires, notamment des associations.

La politique de sécurité routière : une affaire de coût !

Si les actions et aménagements correcteurs impliquent des investissements souvent conséquents, la prise en compte de la sécurité dès l'origine des projets, n'est pas forcément génératrice d'un surcoût. L'investissement dans la sécurité routière contribue à réduire la charge économique des accidents de la circulation, évaluée à 460 euros par habitant. Si la lutte contre l'insécurité routière est bien sûr l'affaire de l'Etat, les collectivités locales restent des acteurs privilégiés pour l'amélioration de la sécurité routière. En effet, elles peuvent à leur niveau mettre en oeuvre des actions à travers leurs compétences et leurs pouvoirs en terme de police, d'urbanisme et d'aménagement. Elles peuvent également mener des actions plus larges comme la prévention, l'éducation ou l'information dans le cadre notamment des plans départementaux d'actions de sécurité routière.

Le Maire au cœur du dispositif

Bien que la mise en oeuvre de la politique locale de sécurité routière soit sous la responsabilité du Préfet, le drame humain de l'accident place inévitablement le Maire en première ligne, du fait de sa fonction.
Le Maire n'est pas toujours juridiquement compétent mais il ressent l'intervention en matière de sécurité routière comme un impératif, comme une attente forte de ses concitoyens.
Parfois, cette fonction est déléguée à un adjoint ou transférée à une intercommunalité (EPCI) pour une politique à plus grande échelle.
Que la politique soit départementale, intercommunale ou communale, le Maire est au coeur du dispositif pour apporter sa connaissance du terrain face au partage obligé de la voie entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes et à l'accès des personnes à mobilité réduite.
Il a également le devoir de comprendre et concilier les intérêts parfois divergents concernant cet espace public essentiel à la vie de la cité.

La sécurité routière : une affaire d'environnement !

Si le comportement est en cause dans 9 accidents sur 10, l'environnement l'est aussi dans un cas sur trois. Les communes peuvent améliorer cet environnement par la signalisation, l'aménagement de la voirie et la prévention mais également agir par le biais de politiques plus globales : l'urbanisme et les déplacements.
C'est donc vers l'amélioration de l'environnement et l'aménagement de la voirie que s'orientent la plupart des mesures prises par les collectivités.

1) une réflexion sur l'urbanisation, dès l'amont

Il est important que les conducteurs identifient clairement les lieux pour adapter au mieux leur comportement. Les aménagements des entrées de villes doivent être traités judicieusement pour casser la vitesse. Par ailleurs, la politique d'urbanisation doit limiter le mitage en rase campagne pour éviter la dispersion anarchique et

Zone 70, entrée Pomponne cote RD86

la Sécurité Routière

Pour plus d'informations :
www.securiteroutiere.gouv.fr
www.certu.fr

Zone 30 des Cornouillers

"accidentogène" des accès riverains.
Un bon aménagement respecte l'identité de la cité et les habitudes de ses habitants. Chaque conducteur devra s'y plier naturellement et de bonne grâce. Par exemple, la localisation d'un passage piéton doit s'adapter aux usages constatés afin d'être vraiment efficace, plutôt que d'être matérialisée à l'écart des pratiques réelles des piétons.

2) Les aménagements de voiries : Il existe des solutions d'aménagement efficaces pour réduire la vitesse des véhicules en prenant en compte tous les usagers de la voirie :

- Créer une "zone 30". Elle constitue l'aménagement classique des centres villes denses en activités et en piétons. Elle facilite une cohabitation sécuritaire entre tous les usagers motorisés ou non.
Elle est définie dans le Code de la Route comme *"section ou ensemble de sections de routes constituant une zone de circulation homogène, où la vitesse est limitée à 30 km/h, et dont les entrées et sorties sont annoncées par une signalisation et font l'objet d'aménagements spécifiques. Le périmètre de la zone 30 est fixé par arrêté municipal"*.

- Empêcher le stationnement des véhicules aux abords des passages piétons et éviter tout mobilier urbain (ex: bacs à fleurs) pouvant masquer le piéton qui s'apprête à traverser.

- Réduire la largeur générale de la voirie : la largeur normale d'une voie à double sens est de 7,00 m. Cette largeur peut être ramenée à 4,80m voir 4,50 en privilégiant l'espace-piétons pour obtenir ainsi un croisement des véhicules au ralenti (moins de 30 km/h).

- Réaliser des chicanes, liées ou non au stationnement, pour modérer la vitesse en gardant les 2 voies de circulation ou créer des passages alternés avec flux prioritaire.

- Traiter les carrefours en fonction de leur configuration. Trois aménagements existent :

- *les plateaux surélevés ou traversants*, pour les carrefours avec moins de 6 000 véhicules/jour,
- *les mini-giratoires* surélevés pour sécuriser les petits carrefours et éviter l'installation de feux tricolores qui régulent les flux et non la vitesse. Ils sont limités aux carrefours à faible trafic (moins de 1800 véhicules/jour),
- *les grands giratoires* de 12 m de rayon minimum, pour 6 m de largeur de chaussée pour casser la vitesse en entrée de ville et faire la transition entre deux catégories de voiries.

- Réduire le champ visuel par des effets de parois, avec des aménagements paysagers très proches de la chaussée ou la réduction de la largeur d'un tronçon de voirie : ce rétrécissement casse la monotonie et permet de réaliser un passage piéton sécurisé (largeur de traversée réduite, avancée de trottoir, îlot refuge).

- Mettre en place des ralentisseurs de type dos d'âne et trapézoïdal ou des coussins dits "berlinois" sous certaines conditions.

- Elaborer un "plan de circulation". Cela reste incontestablement le meilleur aboutissement de toute réflexion sur la sécurité. Son objectif est de gérer les flux dans la ville en les répartissant entre les différentes rues ou axes en fonction de leur capacité et de leur situation tout en mettant en œuvre les moyens propres à assurer la sécurité de tous les usagers. La réflexion doit être menée en prenant en compte les pôles d'intérêt de la ville (Mairie, centre administratif, rues commerçantes, équipements sportifs ou culturels, etc.) et les problèmes de stationnement qui peuvent en résulter.
Son efficacité se mesurera à l'appréciation d'un partage plus équilibré de l'espace public entre tous les usagers et au rejet de toute disposition qui pourrait devenir accidentogène pour une partie des usagers.

Plateau traversant rue Berthelot

Le saviez-vous ?
En agglomération, les piétons et les cyclistes sont particulièrement vulnérables. Quelques chiffres montrent clairement l'impact de la vitesse dans le drame de l'accident : la probabilité de décès d'un piéton heurté passe de 85% à 60 km/h, à 60% à 50 km/h et à 15% à 30 km/h.

Date	Manifestation	Organisateur
9 octobre	Troc et puces	Comité des Fêtes
15-16 octobre	Exposition	Photo-Club
16 octobre	Marché campagnard	Office du Tourisme
5-6 novembre	Exposition	Amicale des Retraités
11 novembre	Commémoration	Commune et Comité des Fêtes
12 novembre	Loto USP	USP
19 novembre	Soirée dansante	Comité des Fêtes
4 décembre	Spectacle de danse	Yad Dance
11 décembre	Arbre de Noël des Enfants	Commune et Comité des Fêtes
14 décembre	Repas des Anciens	CCAS

(Rappel : les associations qui le souhaitent peuvent faire la promotion de leurs animations par l'intermédiaire de l'Office du Tourisme de Marne-et-Gondoire)

Quelques idées de sorties !

Humour - Danse - Jeune Public Théâtre - Musique - Opérette

Danse

Espace Charles Vanel	***12 octobre 15h***	*Attention travaux (hip hop)*
Espace Charles Vanel	***19 novembre 20h30***	*Le poids du ciel (hip hop)*
Théâtre de Chelles	***25 novembre20h45***	*Hip Hop Soli/Abscisse*

Théâtre

Théâtre de Chelles	***15 octobre à 20h45***	*Hamlet*
Théâtre de Chelles	***18 octobre 20h45***	*Elf,la pompe Afrique*
Centre culturel Le Moustier	***5 novembre 20h45***	*Roméo et Juliette*
Théâtre de Chelles	***15 novembre 20h45***	*La Religieuse*
Centre culturel Le Moustier	***10 décembre 20h45***	*Samoubitsa*

Jeune public

Espace Charles Vanel	***15 octobre 20h30***	*La danse des poules*
Théâtre de Chelles	***30 novembre14h30***	*Marie des grenouilles*
Espace Charles Vanel	***10 décembre à 14h et 17h***	*Tous les jouets dont tu as rêvé*
Espace Charles Vanel	***11 décembre à 14h et 17h***	*Tous les jouets dont tu as rêvé*
Espace Charles Vanel	***17 à 14h30 et 17h***	*Petits trésors des jardins… et autres choses…*
Espace Charles Vanel	***18 décembre à 14h30 et 17h***	*Tous les jouets dont tu as rêvé*

Musique

Espace Charles Vanel	***15 novembre 20h45***	*Eleven Blues*
Théâtre de Chelles	***27 novembre 15h30***	*Décal'çons*

Humour

Espace Charles Vanel	***5 novembre 20h30***	*Rufus joue les fantaisistes*

Opérette

Espace Charles Vanel	***11 novembre 14h30***	*La Belle de Cadix*
Espace Charles Vanel	***12 novembre 14h30 et 20h30***	*La Belle de Cadix*
Espace Charles Vanel	***13 novembre 14h30***	*La Belle de Cadix*

Espace Charles Vanel : 01.64.02.15.15

Centre Culturel Le Moustier : 01.60.07.89.67

Théâtre de Chelles : 01.64.21.02.10

Une nouvelle entreprise à Pomponne

La société ZUCCONI Automobiles située 1 ter-3 rue de la Gare vient d'ouvrir !

Venez vite y découvrir les tout nouveaux 4X4 mais aussi des berlines et des petites citadines !

Son Service Après Vente et sa vente de pièces détachées toutes marques vous accueillent de 7h30 à 12h et de 14h à 20h du lundi au vendredi, son service commercial de 9h à 12h et de 14h à 19h30 du lundi au samedi.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Recensement 2004 Pomponne

Première description 2004 (données 1999)

Population

Population 2004 : 3 307 (3263)
Depuis 1999 la population a augmenté de 44 habitants soit une progression de 1,43 %
Population active : 1784 (1743)
Taux d'activité : 74 % (73,1) - Taux de chômage 8,5 % (8)
Composition des ménages - Nombre de ménages : 1307 (1243)
Depuis 1999, la Commune compte 64 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 5,1 %.
Part des ménages d'une personne : 25 % (22,4)
Part des ménages dont la personne de référence est active : 73,4 (76,7)
Nombre moyen de personnes par ménage : 2,5 (2,6)

Logement

Logements 2004 : 1364 (1331)
Résidences principales : 95,8 % (93,4)
La Commune compte 33 logements de plus qu'en 1999 soit une augmentation de 2,5%
Parc des résidences principales
Part des maisons : 60,0 % (59,0)
Part des appartements : 38,3 % (40,4)
Caractéristiques des résidences principales
Part des propriétaires : 56,8 % (56,2)
Part des locataires : 41,2 (41,1)
Nombre moyen de pièces
Par maison : 5,4 (5,2) - Par appartement : 2,7 (2,7)

Source INSEE : *www.insee.fr*

Une Première réussie

L'arrivée des élus à Rentilly

Le 12 juin à 9h30, 500 participants ont pris le départ dans le parc de Rentilly de la première édition du marathon de Marne-et-Gondoire, organisée par l'Association MEGA, dont le président est un Pomponnais, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération et de plusieurs entreprises. Ils ont parcouru 42 km 200 à travers les 13 communes de la Communauté d'Agglomération, chacune ayant organisé un relais au droit de leur Mairie respective. A Pomponne ils ont longé les rues Berthelot, des Chênes, la route de Bordeaux avant d'arriver au relais ravitaillement situé square Dumez, puis continué le long de la rue de Paris avant de rejoindre les bords de Marne, le quai Gaudineau, puis Lagny. Une particularité, le relais des élus était assuré pour Pomponne par Hervé GUISE, Conseiller Municipal, qui prenait le relais de Pascal LEROY, Maire de Carnetin.

Passage de participants

Les premiers concurrents passèrent vers 11h30 au relais de Pomponne, puis les passages se sont étalés sur plusieurs heures.

Une épreuve difficile compte tenu du relief de notre région et exigeant un minimum d'entraînement mais quelle réussite incontestable !

Bravo aux organisateurs.. et bien entendu aux participants.

Le relais de Pomponne

Quartiers en fête

Juin est le moment où les conditions climatiques aidant, c'est le temps de la convivialité entre voisins, entre habitants d'une même rue, d'un même ensemble ou d'un même quartier. A l'exemple de l'allée d'Armoins qui en est à sa 29éme édition, d'autres ont adhéré à cette rencontre festive. Cette année a vu de nombreuses manifestations, la Pomponnette qui en est à sa troisième édition, l'allée des Petits Prés, l'ensemble de la Sablière des Cornouillers, etc.

La Pomponnette

La Coudraie

Moments de rencontre privilégiés, où le temps s'arrête et qui permet de maintenir cette ambiance village si sympathique.

Merci à tous les organisateurs bénévoles et à tous ceux qui par leur présence contribuent à ce mouvement.

Rendez-vous à l'année prochaine.

Concours des maisons fleuries 2005

Après passage du jury en juillet, le classement du concours des maisons fleuries 2005 est le suivant :

- Catégorie Maisons avec jardin

1er Patrick PETIT

2e Monsieur TOUZART

3e Claire ROLLAND

- Catégorie Balcons et Fenêtres

1er Patrick FOULON

2e Nathalie COSTA VIEGAS

Les prix seront remis aux lauréats lors des vœux du Maire le 6 janvier 2006 prochain.

Encore bravo, en espérant que le concours 2006 aura encore plus de participants.

Vie Locale

Les jeunes et la conduite (1ère partie)

L'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (A.S.S.R.)

Les jeunes sont à la fois les premières victimes de l'insécurité routière aujourd'hui, et les conducteurs et usagers de la route de demain. L'éducation, dès le plus jeune âge, est un enjeu majeur pour faire évoluer les mentalités et l'école en est le relais privilégié.
Passées dans les collèges depuis 1993, les Attestations Scolaires de Sécurité Routière ASSR), de 1er et 2eniveau sont depuis 2004, indispensables pour conduire un cyclomoteur (quel que soit l'âge) ou pour s'inscrire au permis de conduire.

L'ASSR de 1er niveau et le Brevet de Sécurité Routière (B.S.R.)

• dès la 6e , s'ils doivent atteindre l'âge de 14 ans avant la date des épreuves de l'année suivante ;

• ou en 4e , voire en 3e , s'ils ont échoué aux épreuves en classe de 5e.

Ce qui a changé

▲ Pour ceux qui ont 16 ans, le BSR devient obligatoire pour conduire un cyclomoteur quel que soit l'âge.

▲ En l'absence de permis de conduire, le BSR devient aussi obligatoire pour conduire une voiturette (quadricycle léger à moteur).

L'ASSR de 2e niveau est passée en classe de 3e

▲ Ce qui a changé : à partir de 16 ans, l'ASSR de 2nd niveau devient obligatoire pour s'inscrire à l'examen du permis de conduire.

Les modalités d'obtention des ASSR

▲ Quand ? Les épreuves de l'ASSR de 1er et 2e niveaux sont organisées chaque année en mars dans tous les établissements publics ou privés sous contrat qui relèvent

Exercice sur deux roues le 22 juin dernier

des ministères chargés de l'Éducation Nationale, de la Justice, de l'Agriculture, de la Défense ainsi que dans les établissements français à l'étranger.

▲ Où ?

• Dans l'établissement où l'on est scolarisé, s'il s'agit d'un établissement public ou privé sous contrat.

• Ou bien s'adresser à l'inspection académique de son domicile avant le 31 décembre pour pouvoir se présenter à l'examen de mars, dans l'un des établissements ci-dessus.

• Le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) assure de son côté une préparation auprès de ses élèves qui doivent s'inscrire pour passer les épreuves dans un établissement scolaire proche de leur domicile.

▲ Comment ?

• Les épreuves se présentent sous forme d'une série de séquences vidéo illustrant vingt questions à choix multiples.
Il s'agit de vérifier les aptitudes des collégiens à identifier les dangers qu'ils peuvent rencontrer en tant que piétons, cyclistes, cyclomotoristes, passagers d'une voiture et de tester leurs connaissances en matière de sécurité routière.

• L'attestation est attribuée aux élèves ayant obtenu au moins 10/20 aux épreuves et donne lieu à la délivrance d'une carte de réussite.
On peut passer l'ASSR autant de fois que nécessaire.

Pour tous ceux qui n'auront pu être en mesure d'obtenir l'ASSR dans le cadre scolaire, il a été créé l'Attestation de Sécurité Routière (ASR).

Vie Pratique

Eau Potable

Synthèse de l'année 2004

La presse s'est faite l'écho récemment des problèmes de qualité de l'eau potable en Seine-et-Marne. La dégradation de la qualité de l'eau dans notre département, accentuée vraisemblablement par les phénomènes de sécheresse est une réalité. Sur 514 communes de Seine-et-Marne, près de 200 ont un seuil de nitrates et de pesticides supérieur aux normes.

Pomponne ne fait pas partie de ces communes et la qualité de l'eau fournit par notre syndicat et par son usine d'Annet-sur-Marne est conforme à tous les critères de potabilité.

Les résultats des analyses effectuées tout au long de 2004 sont les suivants :
Eau de très bonne qualité bactériologique :
tous les prélèvements sont conformes
Nitrates : eau présentant une teneur en nitrates sans risque pour la santé
Moyenne : 20.4 mg/l
Maximum : 36 mg/l

L'usine d'Annet-sur-Marne

Calcaire : une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé
Moyenne : 0,14 mg/l
Maximum : 0,23 mg/l

Peu fluorée

Moyenne : 0,14 mg/l - Maximum : 0,23 mg/l

Eau conforme à la norme

Aucun dépassement de la limite de qualité n'est observé
Moyenne inférieure au seuil de détection
Nombre de prélèvements : 11

Avis sanitaire global :
L'eau distribuée en 2004 est restée conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.

Si vous souhaitez plus d'informations sur la situation de l'eau en Seine-et-Marne, le Conseil Général a mis un numéro de téléphone à votre disposition : 01.44.30.02.77

SDIS

Un bilan toujours impressionnant

Incendies de forêts dans le sud de la France, inondations catastrophiques, incendies d'immeubles à Paris et plus proche de nous un incendie dans la zone industrielle de Lagny-sur-Marne. Chaque fois, les sauveteurs professionnels et bénévoles sont présents et paient souvent un lourd tribut en vies humaines. Malgré cet engagement, ces derniers font parfois l'objet de critiques et c'est un comble !

En Seine-et-Marne, lorsque vous faites le 18, vous activez le SDIS 77, une organisation complexe au service du citoyen disponible 24h/24 et 7j/7 :

- 1 117 sapeurs-pompiers professionnels et 290 agents administratifs et techniques
- 2 020 sapeurs-pompiers volontaires, 710 jeunes sapeurs-pompiers et 163 personnels du service de santé.
- 260 véhicules légers, 241 poids lourds, 231 véhicules utilitaires, 84 remorques, 69 cellules spécialisées et... 49 bateaux.
- 119 298 m² de surfaces construites (casernements, logements)
- un budget de 133 millions d'Euros dont 25% consacrés à l'investissement

En 2004, le SDIS 77 a réalisé 101 261 sorties de secours

- 69 531 secours à personnes
- 10 554 incendies
- 10 117 accidents de la circulation
- 3 107 accidents liés à l'environnement
- 5 813 sorties pour faits d'animaux
- 2 139 interventions diverses

Un équipage du SDIS 77

Ces opérations ont représenté 116 261 mouvements d'engins.

Une belle organisation humaine qui mérite d'être mise en lumière.

Emploi

Rencontres pour l'Emploi à Marne-la-Vallée

Chercheurs d'emploi, rencontrez plus de 60 entreprises qui recrutent et participez aux conférences thématiques :

- la reprise d'entreprise et de commerce
- les métiers de la logistique,
- l'entretien de recrutement
- les métiers du commerce.

Mardi 18 octobre 2005 de 13h à 19h30 au CENTREX de Lognes, Allée des Marronniers 77185 Lognes.

La communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire tiendra un stand lors de ces rencontres.

Pharmaciens

Par décision du Syndicat des pharmaciens, le tour de garde ne sera plus affiché dans les Mairies, en cas de besoin vous devez vous adresser au commissariat de Lagny en composant le : 01.64.12.68.68

Médecins

Dimanche 9 octobre
Dr BOZON-GONNET
01.60.07.00.87

Dimanche 16 octobre
Dr BRUNET
01.64.30.42.25

Dimanche 23 octobre
Dr CHEVRAIS
01.60.07.59.21

Dimanche 30 octobre
Dr COQUIN
01.64.02.47.90

mardi 1er novembre
Dr DEKIEN
01.64.30.10.10

Dimanche 6 novembre
Dr GAUTHIER
01.64.30.04.04

Vendredi 11 novembre
Dr GOUEL-MIMRAN
01.60.07.00.87

Dimanche 13 novembre
Dr GUIBERT
01.64.02.29.84

Dimanche 20 novembre
Dr GUILLOT
01.60.07.59.21

Dimanche 27 novembre
Dr JOUSSET
01.64.02.29.84

Dimanche 4 décembre
Dr KAELIN
01.64.02.29.99

Infirmiers, infirmières

Dimanche 9 octobre
Cabinet soins de la Gare
01.60.07.23.34/06.07.22.05.13

Dimanche 16 octobre
Cabinet Gambetta - Lagny
01.60.07.11.99

Dimanche 23 octobre
Cabinet infirmier
Saint Martin - Thorigny
01.64.02.07.59
06.22.53.78.35

Dimanche 30 octobre
Mme RIVERO
6, rue Vacheresse - Lagny
01.60.07.39.20
06.07.06.64.66

Mardi 1er novembre
Cab. GOUEL/LEBON - Lagny
01.64.30.37.01
06.85.13.77.95

Dimanche 6 novembre
Cabinet Gambetta - Lagny
01.60.07.11.99

Vendredi 11 novembre
Cab. BOUCHER/MAROIS
Lagny
01.64.30.45.26

Dimanche 13 novembre
Cab. BOUCHER/MAROIS
Lagny
01.64.30.45.26

Dimanche 20 novembre
Cabinet infirmier
Saint Martin - Thorigny
01.64.02.07.59/06.22.53.78.35

Dimanche 27 novembre
Mme RIVERO
6, rue Vacheresse - Lagny
01.60.07.39.20/06.07.06.64.66

Dimanche 4 décembre
Cab. GOUEL/LEBON - Lagny
01.64.30.37.01/06.85.13.77.95

Prochaine parution de "Vivre Pomponne"
les 6 et 7 décembre 2005

Impôts locaux
Comment les payer ?
Facilitez-vous le paiement des impôts locaux 2005.

Le prélèvement annuel vous fait bénéficier d'un avantage de trésorerie grâce à un prélèvement 10 jours après la date limite de paiement. Adhérez :
- auprès de votre Trésorerie, avant le 30 septembre pour la taxe foncière ou avant le 31 octobre pour la taxe d'habitation,
- ou sur www.impots.gouv.fr jusqu'à la date limite de paiement :
  -17 octobre minuit pour la taxe foncière,
  -15 novembre minuit pour la taxe d'habitation.

Vie Associative

Guide des associations 2005-2006

Le guide nouveau est arrivé

La Commune en collaboration avec les associations de Pomponne a édité à l'occasion du Forum des Associations un guide destiné à mieux faire connaître aux Pomponnais cet aspect important de la vie sociale de notre Commune ainsi que la diversité des activités réalisées.

Ce guide est disponible en Mairie.

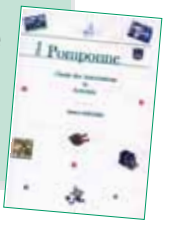

Le Forum des Associations

L'évènement de la rentrée

Le Forum des Associations s'est tenu le samedi 10 septembre dans nos salles communales. La journée commença par une courte réunion au cours de laquelle se profila le planning des temps forts de l'année 2006.

Dès 14h30, tout ce que Pomponne compte, animateurs d'associations était présent.

Trois nouvelles activités se sont présentées pour la première fois :

- Le rugby de Lagny
- L'association de Tennis de Lagny qui deviendra interville (Pomponne-Lagny)
- Une association en création dont une de ses disciplines est la danse country

Le représentant de la DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports) qui devait animer une table ronde sur la vie associative n'a malheureusement pu venir.

Parlons un peu de la fréquentation. Si elle fut légèrement inférieure à celle des autres années, elle fut de qualité.

Monsieur le Maire sur le stand de l'Amicale des Retraités

Tennis de table

Une nouvelle section

Dans le cadre de la Fédération de Tennis de Table et pour promouvoir cette discipline en loisirs, je suis heureux de vous annoncer la mise en place d'une section loisir pour tous. Toute personne désirant venir taper la balle pour s'amuser doit s'acquitter d'une cotisation annuelle de 20 € et fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de ce sport. (assurance oblige). Pour l'instant les créneaux horaires sont les suivants : le mardi de 18h à 22h et le mercredi de 18h à 20h.

Quant à notre section compétition, quelques très jeunes enfants sont venus nous rejoindre notamment 3 jeunes filles qui nous permettront enfin de développer cette catégorie. Trois équipes sont engagées dans le championnat 2005/2006 avec l'espoir de 2 montées dès la mi-saison. Notre confiance en ces objectifs repose sur nos cadets(ettes) et nos juniors qui sont des valeurs sûres pour notre club.

P.S pour tous renseignements complémentaires : James CONSTANT 06.61.86.67.14

Le Président
Boris VAUDAN

Une journées d'activités aux Farfadets

Le planning est établi et voté par le Conseil d'Administration de l'association.

8h30-9h30 : accueil et jeux libres

9h30 : goûter, petite collation prise en commun (les gâteaux d'anniversaire sont les bienvenus)

9h45-11h00 : activité principale : puzzles, motricité ou pâte à modeler, rondes ou peinture, trotteurs ou semoule, dessins, etc.

11h00-11h15 : contes, jeux d'écoute et comptines.

Pour tous renseignements T. 01.64.02.39.69.

Amicale des Retraités

Voici les vacances terminées, notre amicale a repris ses activités depuis le 1er septembre. Le Président et les membres du bureau vous souhaitent une bonne rentrée et sont prêts à accueillir les nouveaux adhérents.

La première sortie d'automne aura lieu le jeudi 13 octobre en Champagne avec au programme Meaux et Château Thierry, première manifestation avant notre fête annuelle. Le nombre de places est limité à 45 personnes. Le tarif par personne est de 35 euros pour les adhérents, les non adhérents, 65 euros (voyage, excursion, repas compris).

Veuillez nous faire parvenir vos bulletins de participation dès que possible.

Nous vous rappelons que vous pouvez joindre le Président au 06.26.26.23.41

Vilmar SERANOT

Nouvelle association

Stages de country à Pomponne

Une nouvelle association en cours de création est heureuse de vous proposer des stages de country pour l'année 2005/2006. Ouverts au plus grand nombre pour les débutants/intermédiaires, ces stages séduisent par leur convivialité et leur dynamisme.

Ils seront dispensés de façon régulière 1 à 2 fois par mois dans une des salles de la Mairie.

Aussi si vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à contacter Annie CAMPANELA au 06.99.47.88.73

Rappel : les associations qui le souhaitent, peuvent faire la promotion de leurs animations par l'intermédiaire de l'Office du tourisme de Marne-et-Gondoire.

S.P.H.P.

Le Pélerinage de Sainte Véronique

Sous un soleil radieux, dimanche 18 septembre, a eu lieu le 13ème et désormais traditionnel pèlerinage à l'oratoire des sources du Prieuré de Sainte Véronique à Pomponne, sous l'égide de la Société du Patrimoine et de l'Histoire de Pomponne (S.P.H.P.)

Après la messe de 10h30, un long cortège de plus de 200 personnes avec en tête la bannière de la Confrérie de Sainte-Véronique (1514), s'achemina depuis l'église jusqu'à l'oratoire, à la suite de Monseigneur Albert-Marie de MONLEON, Evêque de Meaux, successeur de BOSSUET et revêtu pour la circonstance des habits sacerdotaux appartenant au trésor de l'église de Pomponne depuis 1850.

Cape brodée de fils d'or portée par Monseigneur L'Evêque durant le pèlerinage

Monseigneur était accompagné par le père BELTRAMELLI, nouveau curé responsable du secteur pastoral.

La procession se rendant à l'oratoire des sources du Prieuré

La cérémonie se clôtura par un pot de l'amitié bien accueilli et servi par les membres du Comité des Fêtes, sur le site des sources.

A l'an prochain pour le quatorzième pèlerinage à Pomponne.

La Présidente
Madame MACHARD

Arts et Loisirs

22 ans déjà...

L'association "Arts et Loisirs Pomponnais" débute en cette rentrée sa 22ème année d'existence.
Pendant cette période les valeurs sont restées les mêmes : convivialité, partage, bonne humeur, découverte et créativité dans les 3 ateliers :

- peinture sur soie qui se tient salle n°1 tous les jeudis hors vacances scolaires de 14h à 17h, son "renom" et ses "artistes" sont connus pour les nombreux foulards et tableaux peints depuis…1984 !

- travaux d'aiguilles : salle n°1 tous les mardis, hors vacances de 14h à 17h

Comme son nom l'indique, on y pratique toutes sortes de travaux qui demandent l'utilisation d'une aiguille ! broderie, point compté, patchwork, crochet, tricot, couture, …

Chacune amène son ouvrage, le savoir-faire est partagé, quelques stages d'apprentissage de nouveautés sont proposés dans l'année "harhanger" en 2004, "huck" en 2005. En 2006 ce sera la broderie aux rubans.

- art floral : salle n°1, un vendredi par mois de 14h à 16h sur des thèmes variés proposés par l'animatrice et où chaque élève laisse courir son imagination. Il n'y a jamais deux compositions semblables.

Tous les 2 ans les travaux et chefs d'œuvre sont exposés durant un week-end.

Des sorties culturelles sont également proposées. En 2004 nous avons visité la Halle aux fleurs de Rungis et passé une journée dans l'Orne pour découvrir l'art de la dentelle à l'aiguille à Alençon.

Si vous avez un peu de temps durant la semaine, si vous avez des qualités artistiques que vous aimeriez développer ou si vous voulez en acquérir, n'hésitez pas à passer nous voir salle n°1 et peut-être vous inscrire si vous ne l'avez pas fait au forum. Il reste à ce jour, 18 août, quelques places en art floral et peinture sur soie et les dames de l'atelier "travaux d'aiguille" pousseront les murs pour vous accueillir.

La Présidente
Anne-Marie CARRE

Arts et Loisirs, le 29 mai 2005 à Alençon

Taekwondo

La saison s'est terminée par un stage de combat qui s'est déroulé avec les taekwondoïstes d'Ozoir la Ferrière venus avec leur instructeur Stéphane Burlet 4è dan, le 26 mai 2005.

Ce stage a été suivi d'un cours d'arbitrage dispensé par notre instructeur de Pomponne Bernard Cazaubon.

Par ailleurs le 14 juin à Bry sur Marne, celui-ci s'est vu remettre par Maître Rémi Mollet 6è dan WTF WTA, un diplôme d'honneur pour l'ensemble de son mérite et de son dévouement au cours de cette saison. Félicitations.

Bernard vous attend en septembre pour vous initier à ce sport olympique de combat qui ne cesse de progresser depuis la dernière décennie. Les filles sont les bienvenues !

Lundi soir et jeudi soir salle Simon Arnauld (à côté de la Mairie).

Les 40 ans de la Renault R16

1965 : année de commercialisation de la Renault R16. Notre association (européenne) ne pouvait pas manquer de fêter dignement ce quarantième anniversaire.

L'Auvergne a été choisie pour 2 raisons : centre de la France (centre du monde disent certains) et l'un de nos adhérents excellent organisateur résidant sur place.
60 R16 firent le déplacement (France, Allemagne, Angleterre, Hollande).

Une concentration de R16 impressionnante

Le samedi commença par un rassemblement à Riom (03) avec visite, suivi d'un rallye promenade nous ayant fait découvrir le méandre de Queuille dans les Combrailles, puis les ruines de l'imposant château de Rocher, Ebreuil, les belles gorges de Chouvigny puis retour à Riom (difficile retour pour le Président dont la pompe à essence a rendu l'âme.)

Le dimanche a été consacré à une exposition statique à Randan ou le club "les tacots Randannais" nous accueillait.

C'est avec émotion que la manifestation se dispersa en fin d'après-midi.

Jacky BERTIN

Vacances scolaires

Vacances de la Toussaint
Du 21 octobre 2005 après la classe jusqu'au 2 novembre 2005 inclus

Vacances de noël
Du 16 décembre 2005 après la classe au 2 janvier 2006 inclus

Photo-Club Pomponnais

C'est la rentrée ! Le photo-club pomponnais absent du Forum des Associations pour cause de préparation d'exposition reprend ses activités :

- prises de vues
- tirages noir et blanc
- procédés anciens
- visites guidées d'expositions (ouvertes aux non-adhérents)
- ateliers divers suivant demande
- studio

Comme tous les ans, nous aurons le plaisir de vous présenter nos travaux photographiques lors de notre exposition annuelle le week-end du 15 et 16 octobre à la salle Arnauld de Pomponne.

A cette occasion et pour conclure le concours photo organisé autour de la fête de la Marne, les 3 meilleures photos ont été réalisées, dans l'ordre du classement par :

1) Laurent ANDRE de Condé-Sainte-Libiaire
2) Dominique DURAND de Lagny-sur-Marne
3) Dominique DURAND de Lagny-sur-Marne

Ces photos vous sont présentées en première de couverture de ce Vivre Pomponne.

Monsieur le Maire remettra les prix aux lauréats lors du vernissage de l'exposition le 15 octobre à 17h.

Pour tous contacts, s'adresser à Lilian MARTEAU (06.30.48.09.68) et/ou participer à notre réunion mensuelle le 1er lundi de chaque mois.

Associations
Le Crédit Mutuel,
1er partenaire des associations
Crédit Mutuel de Lagny
Tél. 0 820 09 98 97 - Fax 01 64 30 43 70
Crédit Mutuel
La banque à qui parler

DRODE
& FRANCILIENNE D'ÉLECTRICITÉ
Haute et basse tension - Installations industrielles
Cabines de transformation - Installations bâtiments
Fournisseurs de l'administration -
Eclairage public et réseau
Dépanage et entretien
Enseignes - Chaufferies
Téléphone - Sonorisation
4, rue Branly - 77400 LAGNY
Tél : 01 64 30 36 79

Vie Associative

USP Section Football

Un grand tournoi "Poussins"

Le 12 juin la section Foot organisait son premier tournoi de football, catégorie Poussins avec les communes Thorigny, Vaires, Le Pin, Villeparisis… en tout 16 équipes.

Le temps était de la partie et l'ambiance festive, de nombreux parents et supporters étant venus soutenir leurs équipes et profiter d'un cadre champêtre privilégié. Après de nombreux matchs (6 matchs par équipe), vers 18h la finale désigna le vainqueur du tournoi : Thorigny. L'équipe dirigeante procéda à la remise des différents trophées et coupes. Le représentant de la Municipalité remit le trophée du Fair-Play et en profita "pour remercier l'ensemble des dirigeants et des bénévoles pour le travail accompli en faveur des jeunes de Pomponne".

Les nombreuses coupes et trophées...

L'équipe de Pomponne et ses dirigeants

La soirée se termina dans une joyeuse ambiance où chacun put savourer des moments de détente et de convivialité.

Rendez-vous en 2006 pour un nouveau tournoi.

Hameçon de Dampmart

Concours de pêche "Enfants"

Le 10 septembre avait lieu le concours de pêche "Enfants" sous une pluie battante.

48 enfants de 4 à 14 ans ont participé à cette épreuve d'une heure et demie sous la surveillance de parents et bénévoles. Seuls 7 des jeunes pêcheurs ont été classés. 15 poissons ont été sortis avec un poids correspondant de 225 grammes.

Cette année le gagnant est une fille.
Le classement des 3 premiers :

- 1er HELENA Johanne 85 points
- 2ème MOLTON Adrien 75 points
- 3ème REBOIS Dilan 45 points
- 3ème MAZET Justine 45 points

Mission locale des Boucles de la Marne Bilan 2004

La Mission locale créée en juin 2001 concerne 24 communes Ses missions : accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire dans leur parcours d'insertion, relais vers les différents partenaires.

Son objectif : aide à l'insertion à travers l'emploi, la formation, le logement, la santé, la prévention (Sida), l'aide aux transports, l'aide alimentaire, l'hygiène, la participation financière, notamment pour le permis et la formation (sous certaines conditions).

Son financement en 2004, 234 648.11 € se répartissant entre :

Collectivités locales	36.87 %
Conseil régional	23.44 %
Etat	27.77 %
Conseil général	4.31 %
Europe	7.63 %

La participation de Pomponne pour 2004 a représenté 2.81 % soit 2 431 €.

34 jeunes de Pomponne ont fait appel à ces services.

Vie Paroissiale

16-23 Octobre

Semaine Missionnaire Mondiale

Cette année, la messe de rentrée du Secteur Paroissial, a été célébrée le 25 septembre 2005 à l'église Notre-Dame-des-Ardents par le Père François CALVEZ, vicaire épiscopal représentant Monseigneur de MONLEON, évêque de Meaux. Elle a été aussi la messe d'installation des Pères Bruno BELTRAMELLI et Bernard HERAUD, tout nouvellement arrivés sur Lagny,

Après la reprise des activités des différents mouvements paroissiaux, le prochain temps fort sera la Semaine Missionnaire Mondiale (16-23 octobre). Son thème marquera les messes dominicales où se présenteront les groupes, mouvements et services du Secteur qui rencontreront et accueilleront pour des échanges tous les paroissiens les samedi 15 et dimanche 16 octobre à la Salle Saint Furcy (35, rue du 27 août à Lagny).

Pour mémoire : la messe est célébrée à l'église St Pierre St Paul de Pomponne les 1er, 3ème et 5ème samedis de chaque mois à 18h.

Mardi 1er novembre la messe sera célébrée à l'église St Martin de Thorigny à 10h30.

Pour toute information T : 01.64.02.10.71

JM et MA DEGEORGES

Richard Fleurs

7jrs/7

Décoration florale tout évènement
Grand choix de plantes en serres
Livraison dans toute la France et à l'étranger
Carte bancaire acceptée par téléphone

01 64 30 14 56
Fax : 01 64 02 36 54

12, quai bizeau
77400 POMPONNE

12, place du
Marché au Blé
77400 LAGNY

VALIDES, SEMI-VALIDES, DÉPENDANTS

La Détente

7, rue de l'Abreuvoir 77400 DAMPMART
Tél. 01 64 12 76 00 - Fax : 01 64 30 85 66

AXA

MUTUELLES REGIONALES D'ASSURANCES

Jean Paul Selleret

TOUTES ASSURANCES
PLACEMENTS ET RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

12, rue Saint Laurent - 77400 LAGNY (près du commissariat)
Fax : 01 60 07 38 35
☎ **01 64 30 05 83**
ouvert du mardi au samedi

THEVENARD PATRICE

BOIS DE CHAUFFAGE
BOIS SPÉCIAL PIZZÉRIA

80% bois dur - 2 ans de séchage - Toutes tailles
Livraison gratuite à partir de 3m³

Si vous le souhaitez :
plus rien à faire, pour 5€ le 3m³
nous vous rangeons votre bois sur votre lieu de stockage

Tél. 01 60 07 01 66 - Port. 06 82 56 24 80
15, rue de la Croix - 77400 CARNETIN

PFG

POMPES FUNEBRES GENERALES

MARBRERIE

94 rue St Denis - 77400 Lagny-sur-Marne
Tél. 01-60-07-78-78 (24h/24)

PARKING ASSURÉ
Habilitation 2003-77-71